

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°DNCMP/...../F/2017²⁷⁴
POUR LA FOURNITURE DE 3000 T D'ENGRAIS CHIMIQUE NPK 20-10-10, FORMULE
COMPLEXE
A L'OFFICE DU THE DU BURUNDI (OTB)

Date de publication: 12/09...../2017.

Date d'ouverture: 12/10...../2017.

Objet

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de trois mille Tonnes (3000 T) d'engrais chimiques NPK 20-10-10, formule complexe

Financement du marché

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2017.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres international (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot
5. Toutes les quantités d'engrais sont à livrer dans un délai maximum de Cent Vingt (120) jours Calendaires, comptés dès le lendemain de la signature du contrat par toutes les parties. La totalité d'engrais NPK 20-10-10 doit être déchargée dans les complexes de l'OTB selon la répartition à préciser par correspondance écrite avant livraison.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics et tout soumissionnaire en litige avec l'Etat pour les dossiers des marchés publics.

3

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté et acquis à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Les offres devront comprendre les bordereaux de versement des frais d'achat du présent dossier d'appel d'offres : un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU) à verser, au Compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) sur le compte de Transit des Recettes Non Fiscales et d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU) à verser au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB).
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 52, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657 e mail Sdgotb@spidernet-bi.com en mentionnant la référence de publication, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre

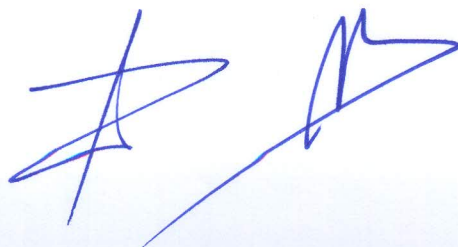
10. Toute offre sera accompagnée d'une garantie bancaire de soumission de cinquante millions de francs burundais (50.000.000.FBU). La garantie est libellée sous forme de garantie bancaire délivrée par une institution financière agréée. La validité de la garantie de soumission est d'au moins 120 jours calendaires comptés à partir de la date d'ouverture des offres.
Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les disposition et le format doivent être strictement respectés.
11. Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 52, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22224288, Fax 22224657 ci-dessous au plus tard le 12./10/2017 à 9h00. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.** Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 12./10/2017 à 9h précise.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.



Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 52, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22224288, Fax 22224657, le 12/10/2017 à 9 heures 30min. Tous les soumissionnaires présents doivent être inscrits dans un registre de présence dûment signé, dont la copie doit accompagner le procès verbal d'ouverture des offres, contresigné par tous les soumissionnaires présents, qui est transmis à la Direction Nationale des Marchés Publics.

Adresse

16. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
 Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 52, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288, Fax 2222 4657, e mail Sdgoth@spidernet-bi.com

Fait à Bujumbura, le...../...../2017

OFFICE DU THE DU BURUNDI

Léopold NAHAWENIMANA

**Directeur Administratif
et Financier**

REPUBLICQUE DU BURUNDI

Jacques BIGIRIMANA

Directeur Général

Office du Thé du Burundi
C.T.B.
Tél. 22 224 228-22 224 288
B.P. 2680
Bujumbura
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage